



Embargo 27 août 2009, 11.00 h

Allocution de M. Philippe Gnaegi, conseiller d'Etat, chef du département de l'éducation, de la culture et des sports DECS.

Un patrimoine à fleur d'eau

Le canton de Neuchâtel est particulièrement heureux d'accueillir la conférence de presse nationale des Journées européennes du patrimoine 2009, cette année étant à forte empreinte patrimoniale pour notre région. «L'urbanisme horloger» des Montagnes neuchâteloises vient en effet d'accéder à la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, alors que le Littoral peaufine sa part du dossier de candidature des «Palafittes» et que s'engagent la restauration de la Collégiale de Neuchâtel et celle de l'ancienne poste du Locle.

L'eau, fil conducteur des Journées européennes du patrimoine 2009, ne pouvait pas mieux convenir à notre canton, du nouveau Parc naturel régional du Doubs au lac de Neuchâtel. Révélés par l'hiver particulièrement sec de 1853-54, puis par les pharaoniques travaux de la première correction des eaux du Jura menés de 1868 à 1886, les vestiges lacustres s'inscrivent aujourd'hui au sein d'un vaste réseau européen, alors que, paradoxalement, ils ont permis aux Suisses du 19^e siècle de se forger une identité nationale. Figure incontournable de tous les manuels scolaires, le village lacustre, son environnement aquatique et ses pilotis, sont au cœur de l'imaginaire collectif suisse. Un imaginaire qui perdure comme en témoignent les réalisations d'Expo 02 ou l'hôtel Palafitte, tout près d'ici.

Que l'on pense aux civilisations disparues dont les vestiges sont magnifiquement présentés au Laténium, au vallon industriel de la Serrières, à l'urbanisme horloger du Locle et de La Chaux-de-Fonds ou aux prouesses techniques des 19^e et 20^e siècle pour amener l'eau dans les villes, le patrimoine nous rappelle que nos ancêtres ont su faire face avec dynamisme et ingéniosité aux difficultés économiques et sociales. Et même si l'histoire ne se répète jamais, il est bon de s'en souvenir et de s'en inspirer en ces moments de crises et de remises en question de toutes natures.

Notre canton se réjouit donc particulièrement de participer une fois de plus aux Journées européennes du patrimoine et d'y accueillir un public que nous espérons, comme chaque année, nombreux.

Le texte prononcé fait foi.

Dr Philippe Gnaegi

Né le 12.1.1962, formation en sciences économiques, doctorat dans le domaine du droit social, enseigne 13 ans à l'Université de Fribourg, directeur au Lycée Jean-Piaget à Neuchâtel durant 8 ans. 12. | 13. 9. 2009







Auteur de nombreuses publications en matière d'éducation, du droit du travail et droit social. Député au Grand Conseil de 2005-2009, ancien président du 1^{er} parti Libéral neuchâtelois. Conseiller d'Etat depuis mai 2009, en charge du département de l'éducation, de la culture et des sports DECS.